



# PACTE POUR L'AVENIR DES MURS À PÊCHES

le 22 janvier 2020

En amont des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la **Fédération des Murs à Pêches** interpelle les candidat.e.s qui se présentent à la mairie de Montreuil et leur propose un **pacte** pour l'avenir des Murs à Pêches.

Des associations œuvrent **depuis 25 ans** à la défense, l'entretien et la mise en valeur de ce lieu patrimonial. 15 d'entre elles sont aujourd'hui regroupées en une fédération. Elles gèrent des vergers, des jardins à l'ancienne, des jardins partagés, un théâtre de verdure... Autant d'espaces où se développent des activités pour enfants, jeunes et adultes, familles, retraité.e.s, qui contribuent à rendre ce lieu attractif à travers de nombreux événements et de fréquentes visites.

Le **Festival des Murs à Pêches**, organisé depuis 19 ans par ces associations, est devenu un des événements majeurs dans la ville de Montreuil et accueille chaque année un public de plus en plus nombreux (plus de **15 000 personnes en 2019**).

Nous voulons préserver ce lieu unique en région parisienne et le protéger contre les divers projets d'urbanisation comme celui, dernièrement, de vente de deux hectares de jardins et de friches à Bouygues Immobilier afin de réhabiliter l'ancienne **usine EIF** et construire 83 logements.

En Ile-de-France, nous assistons à l'**accélération de projets immobiliers** malgré des centaines de milliers de logements vacants. Cette urbanisation croissante va dans le sens contraire des préconisations du **GIEC** (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Celui-ci demande de préserver au maximum les espaces verts et d'en aménager de nouveaux afin de garder des **îlots de fraîcheur** dans les villes surchauffées, d'arrêter cette croissance exponentielle et cette bétonisation qui s'exercent **au détriment du climat**.

Nous voulons que vous considériez les Murs à Pêches comme l'espace unique et remarquable qu'il représente. Il peut être transformé en un grand espace **commun et partagé**, un **réservoir de biodiversité en ville** pour assurer l'accès à la nature, à la culture et aux loisirs des habitant.e.s. Cet espace est également l'**identité de la ville et un signe tangible de son histoire**. Il représente donc un élément incontournable pour les Montreuillois.es.

La Fédération n'a cessé d'interpeller la municipalité et les acteurs et actrices de la vie locale quant aux problématiques et au potentiel de développement des Murs à Pêches. Si la ville de Montreuil nous a globalement soutenu.e.s dans nos projets associatifs et n'a jamais cessé de donner des subventions annuelles – même minimales – pour participer à la préservation de ce patrimoine, **nous n'acceptons plus que le sujet des Murs à Pêches soit compartimenté** : un jour à un sujet de vie associative, un autre au développement économique, ou encore aux questions de nature en ville. Par cette attitude, la municipalité actuelle, qui dit soutenir la préservation des Murs à Pêches, s'est permise de ne jamais répondre à la **pétition** que nous avons initiée contre le projet EIF, et qui a pourtant été signée par **9 000 habitant.e.s**.

À l'heure du réchauffement climatique et des catastrophes auxquelles nous devons nous préparer, nous savons que rien ne sera plus jamais comme avant. Nous avons désormais besoin d'unir nos forces et de penser un **projet d'intérêt général global** pour ce site qui peut structurer la transition écologique de Montreuil. C'est pourquoi, nous invitons les candidat.e.s aux municipales de Montreuil à se positionner et à défendre les **5 mesures du Pacte pour l'Avenir des Murs à Pêches** que propose la Fédération des Murs à Pêches. Nous attendons leurs réponses et les publierons d'ici le **1er mars 2020**.

1] **L'ABANDON DU PROJET EIF** et l'engagement d'un véritable travail de co-construction, avec les associations de l'usine et les acteurs et actrices du site, d'un autre projet, respectueux du paysage et du caractère public du site.

2] **PROTÉGER LES SOLS ET LES ESPACES NON BATIS** du quartier en modifiant les documents d'urbanisme.

3] **RECONNAÎTRE ET INSTITUTIONNALISER LA CO-GESTION AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES HABITANT.E.S DU QUARTIER** en créant enfin une véritable structure de gouvernance démocratique (GIP, ECCE, Comité, Conseil...) et en dotant les Murs à Pêches d'une **STRUCTURE JURIDIQUE** apte à concevoir et à gérer un **PROJET GLOBAL** garant de la pérennité d'un site actuellement soumis aux aléas des politiques locales.

4] **S'ENGAGER SUR UNE VÉRITABLE TRANSPARENCE CONCERNANT LA POLLUTION DU SITE EIF ET SUR LES TRAVAUX DE DÉPOLLUTION** en mandatant des études d'impacts (avec expertise et contre-expertise) qui associent les habitant.e.s et les associations du quartier dans leurs instances de pilotage et en organisant des réunions d'information publiques régulières.

5] **S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE** (juridique, démocratique et urbanistique) **INNOVANTE POUR FAIRE DES MURS À PÊCHES LE(S) COMMUN(S) DU MONTREUIL DE DEMAIN ET UN LABORATOIRE** à ciel ouvert **D'EXPÉRIENCES ÉCOLOGIQUES, CULTURELLES, SOCIALES ET SOLIDAIRES !**